

Mairie de VERCHAIX

1 place de la Mairie
74440 VERCHAIX
Tél: 04.50.90.11.24



Compte-rendu n°2021-04 Conseil Municipal du 22 avril 2021 à 20h

L'an **deux mil vingt et un**, le **22** du mois d'**avril**, le Conseil Municipal de la Commune dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. VAUDEY Joël, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: 15 avril 2021

Nombre de Conseillers en exercice: 15

Présents: VAUDEY Joël, Maire, MORIO Daniel, JOUAULT Sylvie, ZOBEL Jean-Paul, MULATIER Stéphane, adjoints, RIONDEL Sabine, PISTIAUX Patricia, MULATIER Antoine, LAUDIGEOIS Christelle, GRENÈCHE Mickaël, BEERENS Laura, CLARET Amandine, ROUILLER-MARTIN Pascal.

Absents excusés: BOURHIS Marine, MADROUX Maria.

Ordre du Jour :

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 11 mars 2021
2. Transfert en pleine propriété par la Commune de Verchaix au profit de la CCMG de terrains situés dans l'extension de la ZA de l'Epure (LT "la Scierie")
3. Avenant n°1 à la convention de groupement de commandes conclue dans le cadre du marché de préparation et de livraison de repas en liaison froide à destination des restaurants scolaires entre les communes de Samoëns, Sixt Fer-à-Cheval, Verchaix et le SIVU scolaire Morillon-la Rivière Enverse: demande d'adhésion de la commune de Châtillon-sur-Cluses
4. Demande de subvention de l'école de Verchaix pour l'organisation d'une classe de découverte à Saint-Jorioz du 28 juin au 02 juillet 2021 – DM n°1
5. Demandes de dérogation scolaire
6. Fixation des tarifs du camping municipal et du marché hebdomadaire
7. Modification de la composition de la commission communale "Nants et Ruisseaux"
8. Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels pour faire face au remplacement d'un fonctionnaire ou d'un agent contractuel absent
9. Questions diverses

Monsieur le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour:

17^{ème} édition de la Pass'Portes du Soleil MTB: approbation de la convention pour la mise en place des secours hélicoptérés

Accord à l'unanimité

Désignation du secrétaire de séance : Madame Laura BEERENS

Compte rendu d'exercice de délégations du Conseil Municipal au Maire :

- décision n°2021_06 du 25 mars 2021: validation de la réalisation d'une étude de faisabilité par le bureau d'études Infraroute dans le cadre de la création du nouveau cimetière pour un montant de 5 900 € HT
- décision n°2021_07 du 31 mars 2021: PPT du Haut-Giffre – demande de subvention pour la réfection de l'accès à l'alpage du Croz
- décision n°2021_08 du 31 mars 2021: PPT du Haut-Giffre – demande de subvention pour la rénovation de la toiture métallique du bâtiment abritant le logement de l'alpagiste à l'alpage du Croz

1) Approbation du compte-rendu de la séance du 11 mars 2021

délibération n°D2021_0401

Monsieur le Maire propose d'approuver le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 11 mars 2021.

Accord à l'unanimité

2) Transfert en pleine propriété par la Commune de Verchaix au profit de la CCMG de terrains situés dans l'extension de la ZA de l'Épure (LT "la Scierie")

délibération n°D2021_0402

Monsieur Daniel MORIO précise que la compétence en matière de développement économique a été transférée à la CCMG entraînant de plein droit la mise à disposition des biens nécessaires à l'exercice de cette compétence.

Le foncier nécessaire à la création de la zone d'activités est déjà en grande partie propriété de la CCMG. Quelques parties de parcelles restent la propriété de la commune de Verchaix et seront transférées à la CCMG après accord de la majorité des communes membres de la CCMG.

Il est proposé de transférer sans contrepartie financière ces reliquats de terrains à la CCMG pour une surface totale de 386 m².

Accord à l'unanimité

3) Avenant n°1 à la convention de groupement de commandes conclue dans le cadre du marché de préparation et de livraison de repas en liaison froide à destination des restaurants scolaires entre les communes de Samoëns, Sixt Fer-à-Cheval, Verchaix et le SIVU scolaire Morillon-la Rivière Inverse: demande d'adhésion de la commune de Châtillon-sur-Cluses

délibération n°D2021_0403

Monsieur le Maire indique que la commune de Châtillon-sur-Cluses souhaite rejoindre le groupement à compter de la rentrée scolaire 2021.

Madame Sylvie JOUAULT précise que l'appel d'offres sera lancé dans les prochaines semaines, après délibération de chaque membre du groupement.

Accord à l'unanimité

4) Demande de subvention de l'école de Verchaix pour l'organisation d'une classe de découverte à Saint-Jorioz du 28 juin au 02 juillet 2021 – DM n°1

délibération n°D2021_0404

Madame Sylvie JOUAULT présente le projet (qui est identique à celui prévu en 2020 mais annulé compte tenu des restrictions sanitaires):

Initiation à l'escalade pour les élèves du cycle 2
Découverte de la voile pour les élèves du cycle 3
pour 30 élèves + 4 accompagnateurs

Participation des familles, du Département et de l'Association de Parents d'Elèves

Subvention demandée à la commune = 4 300 €

Il est proposé de voter les crédits complémentaires suivants:

Section de fonctionnement

Dépenses

c/6574 subvention à l'école de Verchaix = 4 300 €

Recettes

c/6419 remb. sur rémunération du personnel = 4 300 €

Accord à l'unanimité

5) Demandes de dérogation scolaire

Madame Sylvie JOUAULT présente les demandes de dérogation:

délibération n°D2021_0405

Demande de dérogation scolaire présentée par Mme FLORE, domiciliée à Morillon, qui souhaite scolariser son enfant à l'école de Verchaix à la prochaine rentrée scolaire.

VU l'avis favorable de la directrice de l'école de Verchaix,

Avis favorable à l'unanimité pour l'inscription de l'enfant à l'école de Verchaix à la prochaine rentrée scolaire.

délibération n°D2021_0406

Demande de dérogation scolaire présentée par Mme DUBOIS, domiciliée à Morillon, qui souhaite scolariser son enfant à l'école de Verchaix à la prochaine rentrée scolaire.

VU l'avis favorable de la directrice de l'école de Verchaix,

Avis favorable à l'unanimité pour l'inscription de l'enfant à l'école de Verchaix à la prochaine rentrée scolaire.

délibération n°D2021_0407

Demandes de dérogation scolaire de M. et Mme COPPO, domiciliés à Verchaix, qui souhaitent scolariser leurs enfants à l'école de Samoëns à la prochaine rentrée scolaire.

Avis défavorables à l'unanimité.

6) Fixation des tarifs du camping municipal et du marché hebdomadaire

délibération n°D2021_0408

✓ MARCHE HEBDOMADAIRE

A compter du 1^{er} mai 2021

Commerçants occasionnels	le ml	1,50 €
	+	0,50 € si branchement électrique

Commerçants annuels	le ml	16,50 €
---------------------	-------	---------

(paiement au 1^{er} janvier et au 1^{er} juillet de chaque année)

Forfait électrique 45 €/an

✓ CAMPING MUNICIPAL

Forfaits particuliers	Tarifs du 1 ^{er} octobre 2021 au 30 septembre 2022
<u>Forfait hiver pour les saisonniers</u> <i>tarif par quinzaine</i> 2 personnes avec voiture, caravane ou camping-car EDF 10A compris Renouvelable tous les 15 jours Maximum 3 mois	150 €
<u>Forfait campeur annuel</u> <i>tarif au mois</i> 2 personnes avec caravane + voiture + emplacement EDF 10A compris	200 €

- Tarifs journaliers

Pleine saison : du 1^{er} juillet au 31 août et du 15 décembre au 31 mars

Basse saison : le reste de l'année

	Tarifs du 1 ^{er} octobre 2021 au 30 septembre 2022	
	Pleine saison	Basse saison
Forfait 2 personnes		
Emplacement + 1 voiture + 1 caravane ou une tente Emplacement + 1 camping car	15	12
Emplacement + 1 moto + 1 tente	14	11
Tarif individuel ou supplément au forfait 2 personnes		
Adulte	4	3
Enfant de moins de 4 ans	gratuit	gratuit
Enfants de 5 à 17 ans	3	1.50
Emplacement	4	3.50
Voiture, moto, remorque	3	2
Animal domestique (sauf les chiens de 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie). Sont acceptés si vaccinés et tatoués. Présentation obligatoire d'un certificat.	2	2

- Autres charges (par jour)

A compter du 1^{er} mai 2021

Branchement électrique 10A

Saison hiver du 01/10 au 31/05 10 €
Saison été du 01/06 au 30/09 5,50 €

Machine à laver (le jeton) 5 €

Sèche-linge (le jeton) 4 €

Douche pour personne extérieure 3 €

Pain de glace 1 €

Caution badge barrière 130 €

- Divers

A compter du 1^{er} mai 2021

Location de box 130 €

Garage mort (par mois) 30 €

Le garage mort sera supprimé à compter du 1^{er} octobre 2021

- Tarif de groupes

A compter du 1^{er} mai 2021

Remise de 5% pour les groupes (15 personnes minimum)

Accord à l'unanimité

7) Modification de la composition de la commission communale "Nants et Ruisseaux"

délibération n°D2021_0409

Pour mémoire,

Membres de la commission (délibération du 23 mai 2020): Jean-Paul ZOBEL, Pascal ROUILLER-MARTIN, Joël VAUDEY, Sabine RIONDEL, Christelle LAUDIGEOIS et Marine BOURHIS

Monsieur le Maire propose de compléter cette commission ainsi:
nouveau membre: Stéphane MULATIER

Accord à l'unanimité

8) Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels pour faire face au remplacement d'un fonctionnaire ou d'un agent contractuel absent

délibération n°D2021_0410

Monsieur le Maire propose d'autoriser le recrutement d'agent contractuels pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément absents en cas de congé maladie, congé maternité, congé paternité, congé de formation professionnelle.

Accord à l'unanimité

Point ajouté à l'ordre du jour:

17^{ème} édition de la Pass'Portes du Soleil MTB: approbation de la convention pour la mise en place des secours hélicoptés

délibération n°D2021_0411

Randonnée VTT au départ de 5 stations françaises (Avoriaz, Châtel, Les Gets, Montriond-Les Lindarets, Morzine) et de 3 stations suisses (Champéry, Les Crosets, Morgins) organisée cette année sur 2 week-ends: les samedi 19 et dimanche 20 juin et du vendredi 25 au dimanche 27 juin 2021

Le parcours VTT passant sur la commune de Verchaix entre les Chavannes et la Charniaz, une convention doit être signée avec la société Mont Blanc Hélicoptères pour la mise en place du dispositif de secours hélicoptés.

Accord à l'unanimité

9) Questions diverses

Joël VAUDEY

- Elections Régionales et Départementales les 20 et 27 juin 2021

Appel à des assesseurs parmi les électeurs de la commune.

Monsieur le Maire demande à tous les élus de bloquer leurs dimanches 20 et 27 juin. Ils seront sollicités pour tenir une plage horaire de 3 à 4 heures (plus dépouillement en priorité pour les adjoints et conseillers délégués).

Le Maire s'assure de la disponibilité des élus. Madame Christelle LAUDIGEOIS et Monsieur Jean-Paul ZOBEL font part de leur indisponibilité, respectivement le 27 et le 20 juin.

Mickaël GRENECHE

- Aire de loisirs derrière la salle polyvalente

Début des travaux de terrassement le 3 mai et pose des modules fin mai/début juin

Des tables de pique-nique, bancs et poubelles de tri sélectif seront également installés

Le module de jeu installé sur l'aire près du camping a été vendu sur un site d'enchères.

Monsieur le Maire remercie le groupe de travail qui a préparé et suit ce dossier.

Patricia PISTIAUX

Manifestation "Octobre Rose" organisée le 24 octobre par l'association "Arts de Vivre" avec:

- marche convergente : départs à 10h30, de Samoëns et de Taninges, cheminement par la voie verte jusqu'au lac bleu à Morillon (sous réserve d'acceptation de ces trois communes)

- animations et vente au point d'arrivée : proposées par les associations ou des particuliers.

Sabine RIONDEL

Début des travaux de mise aux normes de l'éclairage public par l'entreprise SPIE en septembre.

Concernant la coupure de l'éclairage public le soir, quelques dysfonctionnements sont à signaler dus à l'intervention d'entreprises travaillant actuellement sur le réseau électrique.

Pas de recrudescence constatée des incivilités/vols (information de la gendarmerie: 80 % des vols ont lieu entre 13h30 et 15h)

STEP: coupure de l'éclairage extérieur de 22h à 7h30

Déchetterie: baisse de l'intensité lumineuse la nuit mais régulièrement augmentée par les détecteurs de mouvements. Une solution pérenne est en cours d'étude.

Sylvie JOUAULT

Suite aux annonces du Premier Ministre, le protocole sanitaire à l'école reste identique à celui appliqué avant les vacances scolaires et fermeture d'une classe dès le 1^{er} cas positif détecté.

Jean-Paul ZOBEL

RDV avec le SM3A pour demande de busage du passage agricole du Nant de Panté (non) et demande d'un riverain du ruisseau de la Tataz.

Stéphane MULATIER

Arrivé d'un nouvel agent, Philippe PAUL, aux services techniques en remplacement de Valentin BUCHS.

Fin de la réunion à 21h20.